



# PATALEVAIN

## STOP STOP STOP

### AUX ABUS PATRONAUX

Trois travailleuses sont en conflit avec leur ancien employeur : la boulangerie pâtisserie « bio & solidaire » Patalevain-Patatisse à Toulouse. Leur ex-employeur leur doit, selon nos calculs, plus de 5 000 euros de salaire à ce jour impayés. Par ailleurs, parmi de multiples entorses au droit du travail, de nombreux vices de procédure ont eu lieu lors des ruptures des contrats de travail (deux licenciements et une rupture « conventionnelle »).

Enfin, les anciennes employées décrivent une situation d'insécurité professionnelle : **départs à répétition, mauvaises conditions de travail, climat conflictuel, manque de communication et problème dans l'organisation du travail.** Cette insécurité a participé à l'épuisement des salarié-e-s. Il est possible que des abus continuent d'être perpétrés sur les salarié-e-s actuellement en poste.

Comprenant qu'elles ne devaient pas rester seules face à leur ancien employeur, ces trois salariées **se sont organisées avec le syndicat**, car ce n'est qu'**ensemble**, que l'on fera respecter nos droits.

Le syndicat a proposé une entrevue à l'employeur en vue d'une résolution à l'amiable du litige. Face au refus

de l'employeur, le syndicat est contraint d'organiser un piquet syndical afin d'informer la clientèle et inciter l'employeur à régulariser la situation.

**Ce cas est un exemple, parmi tant d'autres, d'abus auxquels font face les salarié-e-s des petits commerces.** Salaires et conditions de travail déplorables, heures supplémentaires non-payées, précarisation, non respect du droit du travail, travail dissimulé, plannings donnés à la dernière minute, harcèlement moral et sexuel y sont monnaie courante. Cette situation est notamment liée au manque de syndicalisation dans ce secteur. Face à ces oppressions patronales, ne nous résignons pas.

## SUGGESTION SYNDICALE

la CNT appelle les travailleurs-euses qui pourraient venir consommer dans cette boulangerie-pâtisserie a soutenir la lutte.



**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**  
**SYNDICAT INDUSTRIES & SERVICES DE HAUTE-GARONNE**  
**ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION**

Au Chat Noir  
33, rue Antoine Puget  
31 200 TOULOUSE

<https://cnt-f.org/cnt31>  
07 81 10 63 66  
[cnt.31@cnt-f.org](mailto:cnt.31@cnt-f.org)

Permanence syndicale  
tous les mardis (19h-21 h)  
3e samedi du mois (14h-18h)

# LA CNT C'EST QUOI ?



## **UN SYNDICAT !**

Que nous soyons salarié·e-s, au chômage, en formation ou à la retraite, nous faisons toutes et tous partie de la classe laborieuse. Nous partageons des intérêts communs et la seule manière de les défendre est de nous unir. Un syndicat est justement un regroupement de travailleurs et de travailleuses qui cherchent à améliorer leur condition de vie, tant matérielle que morale. Si tu es un·e travailleur·se et que tu veux te faire respecter et améliorer ton quotidien, si tu penses que le monde que nous imposent les capitalistes est injuste, l'organisation qu'il te faut est le syndicat.

## **UN SYNDICAT PAS COMME LES AUTRES**

La CNT est différente des autres syndicats. Notre pratique syndicale est guidée par trois grands principes qui fondent l'originalité et l'efficacité de notre action :

**L'Autogestion** : À la CNT, les personnes décidant comment faire face aux problèmes sont les personnes affectées par ces problèmes. Personne ne doit décider à ta place. La CNT est donc une organisation

sans dirigeant·e-s où les décisions sont prises par les gens qui y participent. Tous les membres de la CNT sont égaux et personne n'y est payé pour représenter les travailleurs·ses.

**L'Action directe** : Les travailleurs·ses ne peuvent compter que sur leur propre force pour se défendre. L'action directe, c'est justement le fait d'agir directement par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sans intermédiaire ou représentant. L'action directe peut prendre une multitude de formes : grève, rassemblement, blocage, boycott, piquet... Elle nous permet de peser sur les rapports de forces dans les conflits avec les patrons et autres adversaires et ainsi négocier des accords favorables.

**L'Entraide** : À la CNT, nous sommes tou·te·s solidaires, peu importe nos catégories, métiers ou branches professionnelles. Une attaque contre l'un·e y est une attaque contre tout·e·s et entraîne une riposte collective. L'entraide, c'est aussi refuser la passivité : si nous voulons avancer, chacun·e doit essayer de participer en fonction de ses moyens et disponibilités.

**QUE TU SOIS SALARIÉ·E, AU CHÔMAGE, EN  
FORMATION OU RETRAITÉ·E, NE RESTE PAS  
SEUL·E, CHOISIS LA SOLIDARITÉ !**

**REJOINS LE SYNDICAT !**